

SCOLARITÉ DES FILLES



Élève en situation de classe l'école de formation artistique et culturelle de Maradi

Préparer les jeunes filles nigériennes à prendre leur avenir en main

En plus du taux brut de scolarisation encore faible, le Niger doit faire face à un autre défi majeur qui, s'il n'est pas pris en charge, risquerait d'annihiler tous les efforts de développement du pays : la scolarisation des filles. Aussi, une attention particulière et des efforts spécifiques sont-ils accordés par l'État et ses partenaires dans cette optique. La scolarisation des filles est l'un des aspects primordiaux du Programme sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF) pour lequel des investissements spécifiques sont alloués à travers le Fonds commun sectoriel de l'Éducation (FCSE).

Contexte

Au Niger, les femmes et les filles représentent la majorité de la population (8.619.889 femmes contre 8.518.818 hommes pour un total de 17.138.707 habitants selon le Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH-2012)). Malheureusement, elles ont moins accès à l'éducation (82,4% contre 93,5% pour les garçons en 2017 au niveau du cycle primaire selon le PSEF).

En outre, ces disparités ne font que s'élargir d'un palier à l'autre dans le système éducatif nigérien. Ainsi, le taux d'achèvement au cycle de base 2 est de seulement 15% pour les filles contre 20% pour les garçons en 2017, puis ceux du cycle moyen à respectivement 7 % et 3 % selon le Rapport d'État du système éducatif national (RESEN) de juin 2019.

Par ailleurs, avec une natalité galopante (3,9% de croissance annuelle de la population), la scolarisation des filles s'impose comme l'un des déterminants pour réguler la croissance démographique, d'où l'adoption de plusieurs mécanismes visant à promouvoir la scolarisation des filles. Le dernier en date est le décret sur la protection, l'accompagnement et le maintien de la jeune fille en cours de scolarité pris par le gouvernement en décembre 2017 ainsi que l'arrêté conjoint d'application des ministères des enseignements primaires, secondaires et de l'enseignement technique et de la formation professionnelle en septembre 2019.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce décret, plusieurs activités ont été réalisées avec le financement du FCSE. Il s'agit notamment des campagnes d'information et de sensibilisation des principaux acteurs (les parents d'élèves, les mères, les filles, les garçons, les leaders communautaires) au niveau des villages, menées dans toutes les régions du pays. Au total, 58.820 acteurs en faveur de la scolarisation des filles ont été sensibilisés.

« Le FCSE a mis à notre disposition les financements nécessaires pour vulgariser cette vision du gouvernement et avoir l'adhésion de la communauté sur la scolarisation des filles », confie **M. Mohamed Zeidane**, Secrétaire général du Ministère des Enseignements secondaires.



M. Mohamed Zeidane, Secrétaire général du Ministère des Enseignements secondaires.

« Au début, les gens pensaient que ce sont les directeurs d'écoles qui veulent retenir les filles à l'école. Quand ils ont su que cette décision vient du sommet, ils ont compris qu'il est important de maintenir les filles à l'école », explique **Annas Alzouma**, directeur d'école dans la région de Tillabéri.

Avec cette sensibilisation, les attitudes commencent à évoluer concernant la perception communautaire sur la scolarisation des filles. **« Nous avons compris l'utilité de la scolarisation des filles. Quand une mère est instruite, ses enfants ont plus de chance d'être encadrés, de réussir leur scolarité et même dans la vie »,** déclare **Djamila Boubacar**, mère d'élève dans la région de Niamey.

Les avantages de la scolarisation des filles ne se limitent pas aux bénéficiaires elles seules. **« La scolarisation des filles impacte positivement la vie du ménage, la communauté et plus globalement le pays »,** estime **Mme Youssoufa Goro**, formatrice à la Direction régionale de l'Enseignement secondaire (DRES) de Dosso.



Élèves en situation de classe/Région de Maradi



En plus de l'autonomisation des filles et de la femme, le gouvernement mise sur la scolarisation des filles pour inverser la courbe de la démographie. **« La scolarisation permet aux jeunes filles d'acquérir des compétences et de réguler elles-mêmes leur natalité permettant ainsi au pays de capter les avantages du dividende démographique »**, soutient **M. Mohamed Zeidane**.

Dans cette optique, l'offre d'éducation pour les filles a été développée à tous les niveaux du système éducatif en tenant compte des besoins spécifiques des filles. La mise en œuvre de ces mesures a permis d'augmenter la proportion des filles au secondaire, qui est passée de 39% en 2010 à 45% en 2019 selon le bilan du programme gouvernemental.

La poursuite de ces efforts permettra ainsi de réduire de manière substantielle l'analphabétisme des femmes et de faire d'elles des véritables acteurs de changement et de développement de leurs communautés.

Dans un contexte mondial caractérisé par la rareté des ressources, le Niger et ses partenaires ont su mettre en place un mécanisme et un outil de financement, aligné sur les priorités nationales : le Fonds Commun Sectoriel de l'éducation (FCSE). Créé le 5 juillet 2017, le FCSE regroupe les contributions des partenaires techniques et financiers (Coopération Suisse, Coopération Luxembourgeoise, l'Agence Française de Développement et l'UNICEF). Il est destiné aux six (6) ministères en charge de l'éducation pour mettre en œuvre les activités du Programme sectoriel de l'éducation et de la formation professionnelle (PSEF).